



Animateur référent

Marie-Laure BLANC
FREDON BN
02.31.46.96.53
ml.blanc.fredonbn@wanadoo.fr

Animateur suppléant

Marielle SUIRE
CA 76
02.35.59.47.50
marielle.suire@seine-maritime.
chambagri.fr

Directeur de la publication

Daniel GENISSEL
Président de la Chambre
régionale d'agriculture de
Normandie

BSV consultable sur les sites
des DRAAF, des Chambres
d'agriculture

Abonnez-vous sur
www.normandie.chambagri.fr

Action pilotée par le ministère chargé
de l'agriculture, avec l'appui financier
de l'Office national de l'eau et des
milieux aquatiques, par les crédits
issus de la redevance pour pollutions
diffuses attribués au financement du
plan Ecophyto.



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NORMANDIE

L'essentiel de la semaine

Les nuages vont dominer cette fin de semaine et le début de la prochaine entrecoupés d'éclaircies et de rares averses.

Oignon : mildiou à surveiller sur oignon de semis.

Poireau : pas de teigne.

Laitue : chenilles et pucerons toujours présents selon les parcelles.

Chou : présence de chenilles et/ou de pontes dans la majorité des parcelles.

Persil, céleri et carotte : poursuite du deuxième vol de mouche de la carotte dans le Calvados, quelques captures près de Rouen.

Fraise : *Drosophila suzukii*, captures sur les deux sites du Calvados.

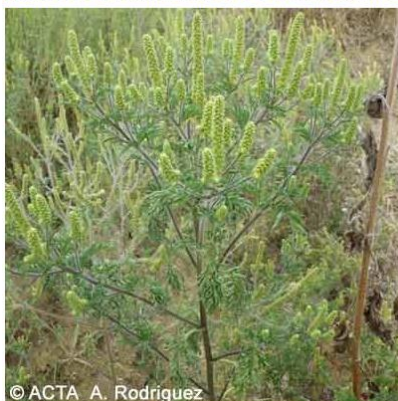
SOMMAIRE :

Oignon	2
Poireau	3
Salade	4
Chou.....	5
Endive	6
Carotte – Persil - Céleri	7
Fraise	8
Tomate	9

ADVENTICE en fin de bulletin :

Vous trouverez ci-joint une fiche de reconnaissance
et de gestion des foyers d'ambrosie réalisée par
l'observatoire ambrosie du réseau FREDON France.

Ambrosie à feuilles d'Armoise : Plante adulte



© ACTA_A. Rodriguez



L'Ambrosie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.) est une plante invasive capable de coloniser les milieux agricoles. Outre le fait qu'elle soit compétitrice vis-à-vis des cultures, son pollen présente un fort pouvoir allergisant, responsable de diverses pathologies, notamment de l'appareil respiratoire. Ainsi, la lutte contre cette plante préoccupe un public varié : les collectivités, les agriculteurs, les gestionnaires de milieux, le grand public, etc.

OIGNON :Suivi :

Département	Parcelles suivies	Stade
Calvados	4 parcelles	Bulbaison
Eure	1 parcelle en AB en vallée de Seine	

Mildiou :

Les cultures d'oignon sont sensibles au mildiou causé par le champignon *Peronospora destructor* à partir du stade 2 feuilles.

Observation :

Des symptômes ont été observés uniquement dans la parcelle conduite en AB en vallée de Seine sur quelques pieds.

Modélisation Miloni INOKI au 26 juillet sur semis ou plantation réalisés début 2017.

Suite aux conditions climatiques enregistrées ce début de semaine, des contaminations ont été enregistrées sur tous les postes météo.

Station	Dates des dernières contaminations	Génération en cours	Sorties de taches à venir
14-Brécý	23 juillet	4 ^{ème}	Pas la semaine prochaine
27-Le Neubourg	24 et 25 juillet	2 ^{ème}	
76-Beaulieu	25 juillet	2 ^{ème}	
76-Pissy-Poville	25 juillet	4 ^{ème}	

Les prévisions fournies sont sous réserve de l'évolution des données météo et ne prennent pas en compte l'irrigation.

Seuil indicatif de risque :

1^{ère} génération : aucun risque.

2^{ème} génération : le risque mildiou débute pour les bulbilles et les oignons de semis précoces.

3^{ème} génération : le risque mildiou débute pour les oignons de semis.

Le risque est immédiat lorsque du mildiou sporulant est observé dans le secteur, quelle que soit la génération.

Evolution du risque :

Pour les secteurs où aucune tache n'a été observée les semaines précédentes, le risque est nul. Pour les parcelles où des taches ont été observées les semaines précédentes, surveillez vos parcelles. Des incubations de taches sont en cours sur tous les secteurs.

Fusariose :

Cette maladie est notée dans deux parcelles au nord de Caen.

Prophylaxie :

Longue rotation des cultures car la maladie se conserve dans le sol.

Evolution du risque :

La baisse des températures est moins favorable à cette maladie.

Bactériose :

Cette maladie a été observée dans une parcelle au nord de Caen. Les infections débutent en période humide.

Prophylaxie :

Éliminez les déchets de récolte et évitez les excès d'irrigation.

Evolution du risque :

A suivre, ces infections se déclarent après de fortes pluies.

Thrips :

Il n'a pas été observé d'adultes de thrips dans les oignons de semis dans le Calvados.

Prophylaxie :

L'irrigation permet d'atténuer les populations.

Evolution du risque :

Les conditions climatiques annoncées pour cette semaine seront peu favorables au développement des populations de thrips.

POIREAU :Suivi :

Département	Parcelles suivies	Stade
Eure	2 parcelles en vallée de Seine	grossissement
	1 parcelle AB uniquement en piégeage teigne du poireau	
Calvados	1 parcelle AB uniquement en piégeage teigne du poireau	
	1 parcelle au nord de Caen	

Teigne :Observation :

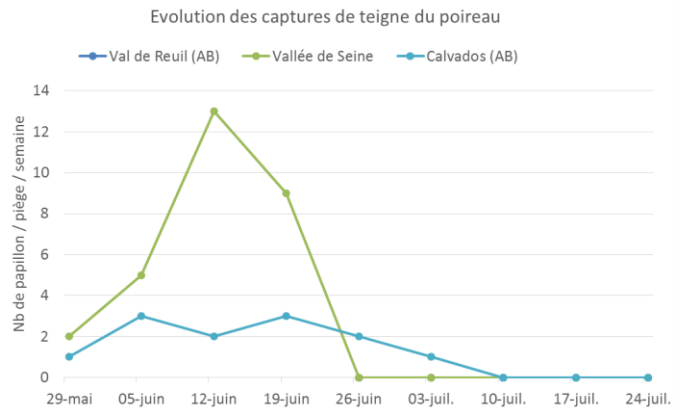
Aucune chenille n'a été observée en vallée de Seine et dans le Calvados.

Piégeage :

Comme la semaine dernière, les captures sont nulles dans tout le réseau.

Evolution du risque :

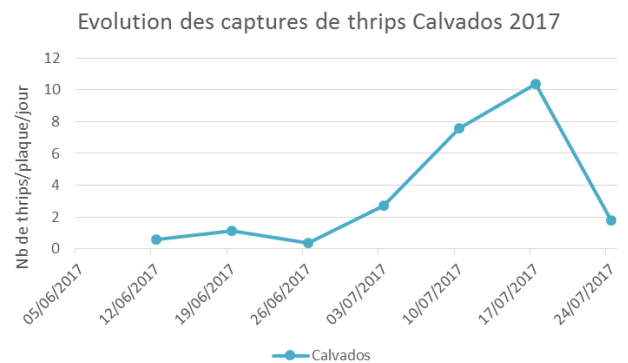
Le risque débute dès l'apparition des premières chenilles. Pour le moment, le risque est très faible.

**Thrips :**Observation :

La pression thrips est toujours forte dans les parcelles. Des larves et des adultes sont présents sur 100% des plants des trois parcelles observées.

Piégeage :

Les captures sont en forte diminution dans le Calvados suite aux averses qui limitent leur vol.



Modélisation Thrips CTIFL/SILEBAN sur plateforme INOKI au 26 juillet :

Date théorique des émergences d'adulte

14-Brécy	émergence cette fin de semaine
27-Le Neubourg	pas d'émergence cette semaine
76-Beaulieu	pas d'émergence cette semaine
76-Pissy-Poville	émergence cette fin de semaine

Evolution du risque :

Les conditions climatiques annoncées pour cette semaine seront moins favorables au développement des populations de thrips. Surveillez tout de même vos parcelles car suite aux conditions sèches des semaines précédentes, des thrips sont installés dans certaines parcelles, le risque est toujours présent.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

Chambres d'agriculture, SILEBAN, DRAAF Haute et Basse-Normandie, AGRIAL, LUNOR, GRAB HN et producteurs
Agrobio Basse-Normandie

SALADE :

Suivi :

Département	Parcelles suivies	Stade
Calvados	7 parcelles de laitue	De 6 feuilles à proche récolte
Seine-Maritime	2 parcelles de laitue	
	3 parcelles de laitue	
Eure	1 parcelle en AB uniquement piégeage noctuelles terricoles	

Noctuelles terricoles :Observation :

Aucun dégât n'est signalé dans les parcelles du réseau.

Relevé des pièges :

	Noctuelle segetum				Noctuelle ipsilon			
	28 juin	5 juillet	18 juillet	26 juil	28 juin	5 juillet	18 juillet	26 juil
Vallée de Seine	-	0	-	0	0	0	0	0
Val de Reuil	-	-	-	1	-	-	-	0

Le suivi par piégeage est complémentaire de l'observation et permet d'identifier les périodes de vol des papillons. Il est réalisé à l'aide de phéromones sexuelles spécifiques qui attirent uniquement les individus mâles.

Evolution du risque :

A surveiller autour du Val de Reuil puisqu'une capture de noctuelle segetum a été enregistrée. Pour les autres secteurs, en l'absence de capture cette semaine et les semaines précédentes, le risque est faible. Seules les chenilles sont à redouter, elles s'alimentent en sectionnant les collets d'une grande diversité de plantes.



Papillon de noctuelle segetum
(Association Bio Normandie)

Corvidés / Pigeon:

Comme les semaines précédentes des dégâts sont constatés dans les parcelles du Calvados sur 8 à 15% des plants.

Evolution du risque :

Le risque reste important sur les jeunes plantations.

Chenilles défoliatrices :Observation :

Des pontes ainsi que des chenilles ont été relevées dans quatre parcelles sur 4 à 8% des plants.

Relevé des pièges :Les captures d'*Autographa gamma*, sont stables et faibles dans le Calvados.

Nb moyen de papillon/piège/semaine	7 juin	14 juin	21 juin	28 juin	5 juil	12 juil	18 juil	26 juil
Calvados	42	17	14	19	24	18	2	2

Le suivi par piégeage est complémentaire de l'observation et permet d'identifier les périodes de vol du papillon. Il est réalisé à l'aide de phéromones sexuelles spécifiques qui attirent uniquement les individus mâles.

Evolution du risque :

La pression est plutôt stable depuis la semaine dernière, surveillez la présence de chenilles dans vos parcelles.

Puceron :

Comme la semaine dernière, ce sont de petites colonies de 4 à 10 individus qui sont relevées dans trois parcelles de la vallée de Seine sur 36 à 45% des plants.

Seuil indicatif de risque :

Pour les productions de frais : 20% de salades occupées par au moins un puceron aptère en été.

Evolution du risque :

Les conditions actuelles sont toujours favorables au développement des colonies de pucerons. Surveillez vos parcelles et la présence de la faune auxiliaire.

Maladie :

Aucune maladie cryptogamique n'a été observée dans les parcelles du réseau.

CHOU :Suivi :

Département	Parcelles suivies	Stade
Calvados	6 parcelles de chou de Milan, cabus et chou-fleur	De 8 feuilles à pomaison
Seine-Maritime	2 parcelles de chou de Milan	
Eure	2 parcelles de chou de Milan	

Pigeon :

Aucun nouveau dégât n'a été constaté cette semaine dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :

Surveillez vos jeunes plantations.

Altise :

Comme la semaine dernière, quelques altises ont été observées dans deux parcelles du réseau avec des effectifs de 1 à 4 individus par plants.

Evolution du risque :

La pression est toujours faible, à surveiller dans les parcelles de jeunes plants.

Aleurode :

La présence de ce ravageur est toujours stable dans les parcelles du réseau avec des effectifs de moins de 1 à 15 individus par plant.

Evolution du risque :

Evolution à suivre, la pression reste pour le moment faible avec des effectifs qui ne progressent pas.

Pucerons verts et cendrés :

De petits foyers de pucerons cendrés sont relevés dans deux parcelles du Calvados sur 15 à 20% des plants dont certains au cœur des plants.

Pour les pucerons verts, ils sont présents dans deux parcelles du Calvados sur 12 à 80% des plants, essentiellement sur les feuilles extérieures.



Pucerons cendrés sur chou de Milan

La faune auxiliaire est bien présente sous la forme d'adultes et de larves de coccinelle et de très nombreux pucerons parasités.

Evolution du risque :

Surveillez vos parcelles notamment vos jeunes plants ainsi que les parcelles en cours de pomaison, les conditions climatiques sont favorables. Observez la présence et l'action de la faune auxiliaire.

Chenilles :

Observation :

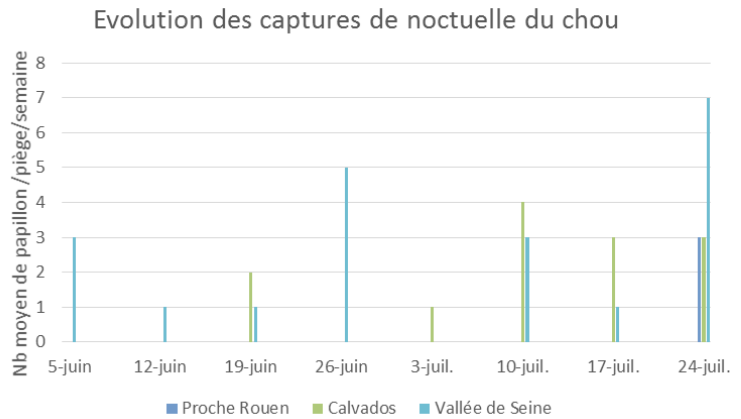
Comme la semaine dernière, la présence de chenilles ainsi que de pontes est constatée sur la grande majorité des parcelles du réseau sur 3 à 24% des plants. Il s'agit essentiellement de pontes et de chenilles de piérides (rave et chou) et de noctuelles ainsi que des chenilles de teigne.

Relevé des pièges :

Les captures de noctuelle du chou sont en augmentation en vallée de Seine et autour de Rouen. Elles sont stables dans le Calvados.

Une teigne des crucifères a été piégée dans le Calvados.

Le suivi par piégeage est complémentaire de l'observation et permet d'identifier les périodes de vol du papillon. Il est réalisé à l'aide de phéromones sexuelles spécifiques qui attirent uniquement les individus mâles.



Evolution du risque :

Surveillez vos parcelles car les captures de noctuelles sont en augmentation sur les différents secteurs. De plus, des chenilles ou bien des pontes sont notées dans de nombreuses parcelles. Surveillez vos jeunes plants et celles en cours de pomaison. En l'absence de pluie, les conditions restent favorables, le risque de développement des chenilles est toujours important.

Pied noir :

Des symptômes de pieds noirs (nécroses sèches au collet) ont été observés dans une parcelle de jeunes plants du Calvados.

Evolution du risque :

Evolution à suivre.

ENDIVE :

Suivi :

Département	Parcelles suivies	Stade
Calvados	1 parcelle	Plus de 10 feuilles

Bon état sanitaire de la parcelle.

Mouche de l'endive :

Observation :

Aucune piqûre n'a été observée dans la parcelle suivie.

Relevé des pièges :

Nb de mouche piégée /parcelle	15 juin	19 juin	22 juin	28 juin	5 juillet	12 juil	19 juil	26 juil
Calvados	2	terre	3	0	terre	0	0	8

Evolution du risque :

Le vol de la mouche est en cours, surveillez vos parcelles. La larve de cette mouche se développe en creusant des mines (galeries) dans l'épiderme. En cas de descente de la larve au niveau du collet, elle peut provoquer des dégâts au niveau du bourgeon.

CAROTTE – PERSIL – CELERI :

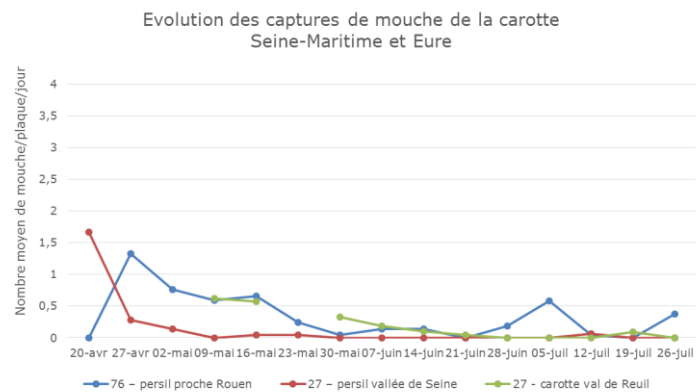
Suivi :

Département	Parcelles suivies	Stade
Calvados	3 parcelles carotte dont 1 en AB 1 parcelle de persil 4 parcelles de céleri rave	Début grossissement
Seine-Maritime	1 parcelle persil, proche Rouen	Développement foliaire
Eure	1 parcelle persil, AB, vallée de Seine 1 parcelle carotte, AB, Val de Reuil 2 parcelles de céleri rave	Développement foliaire Début grossissement Début grossissement

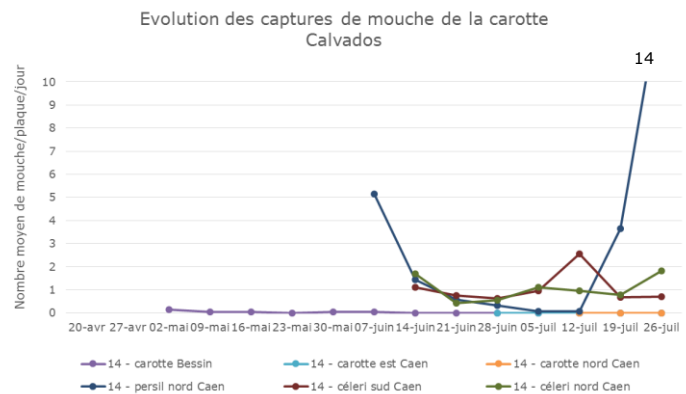
Bon état sanitaire des cultures.

Mouche de la carotte :

Quelques captures sont enregistrées près de Rouen.



Très forte augmentation des captures dans le Calvados dans la parcelle de persil. Des captures sont également enregistrées dans les parcelles de céleri. Aucune capture dans les parcelles de carotte.



Nuisibilité : ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures d'Apiacées.

Prophylaxie : la pose et le maintien d'un voile anti-insecte est recommandé pendant la durée du vol sur les cultures sensibles d'Apiacées.

Evolution du risque :

Le deuxième vol est en cours pour le Calvados. Près de Rouen, reprise à confirmer avec les prochains relevés.

Mouche du céleri :Observation :

Pas de nouvelles galeries.

Relevé des pièges :

Les captures sont nulles.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

Chambres d'agriculture, SILEBAN, DRAAF Haute et Basse-Normandie, AGRIAL, LUNOR, GRAB HN et producteurs
Agrobio Basse-Normandie

Nuisibilité : ce sont les larves qui sont responsables des galeries observées sur le feuillage du céleri et peuvent provoquer son dessèchement sur jeunes plantules.

Sur céleri-rave : sur jeunes plants, jusqu'à 3 semaines après plantation,

Sur céleri-branche : pendant tout le cycle, dépréciation du feuillage.

Prophylaxie : la pose et le maintien d'un voile anti-insecte est recommandé pendant la durée du vol sur les jeunes plants.

Evolution du risque :

Les captures sont nulles depuis plusieurs relevés, le risque est quasi nul.

Septoriose :

Cette maladie est relevée dans une parcelle de la vallée de Seine sur 5 à 20% des plants.

Modélisation Septocel sur plateforme INOKI au 26 juillet : sur céleri

Le risque débute à partir des sorties de taches de la 3^{ème} génération dans les parcelles de céleri.

Suite aux conditions climatiques du début de semaine, des contaminations ont été enregistrées sur tous les secteurs modélisés.

Génération Date des contaminations

14-Brécy	3 ^{ème}	Du 22 au 26 juillet
27-Le Neubourg	5 ^{ème}	Du 23 au 26 juillet
76-Beaulieu	4 ^{ème}	Du 23 au 26 juillet
76-Pissy-Poville	3 ^{ème}	Du 23 au 26 juillet

Les prévisions fournies ici sont sous réserve de l'évolution des données météo.

Evolution du risque :

Cette maladie se développe par foyers dans les endroits les plus humides de la parcelle. L'eau est indispensable à la germination des spores.

FRAISE :

Suivi :

Département	Parcelles suivies	Stade
	1 parcelle sous tunnel, Bessin	Récolte
Calvados	1 parcelle sous tunnel, Est de Caen	Récolte
	1 parcelle sous serre, Est de Caen	Récolte

Drosophila suzukii :

10 captures de *Drosophila suzukii* ont été enregistrées dans le Bessin et 10 captures à l'est de Caen. Des fruits attaqués sont signalés.

Prophylaxie :

Tout doit être fait pour éviter la pullulation de l'insecte dans les cultures. La mise en œuvre des mesures prophylactiques est de première importance dans le maintien des populations de *D. suzukii* à un faible niveau.

Il est donc recommandé de :

- ne pas trop espacer les cueillettes des cultures à récolte étalée (framboises ou fraises).
- veiller à la bonne aération des plantations (nettoyage régulier des vieilles feuilles sur fraisier, éclaircissage des latérales basses excédentaires et limitation du nombre de cannes/mètre linéaire sur framboisier).
- ne pas laisser de fruits en sur-maturité ou infestés sur le plant ou tombés au sol. Ces déchets sont à évacuer des parcelles de cultures et à détruire.



Evolution du risque :

La période à risque est en cours, le risque d'augmentation des populations est important.

Acarien :

La présence d'acariens tétranyques est stable dans les parcelles. Des auxiliaires, acariens prédateurs, sont présents.

Evolution du risque :

Observez régulièrement vos cultures pour détecter les premiers individus.

Thrips :

La présence de thrips augmente dans les fleurs de la parcelle située dans le Bessin avec une présence observée dans 56% des fleurs avec des effectifs de 1 à 6 individus. Des thrips prédateurs sont observés dans 4% des fleurs.

Evolution du risque :

Observez régulièrement vos cultures, le risque d'augmentation rapide des populations est élevé.

TOMATE :Suivi :

Département	Parcelles suivies	Stade
Eure	2 parcelles sous tunnel, vallée de Seine dont 1 en AB	Fruits verts à début récolte

Bon état sanitaire des parcelles.

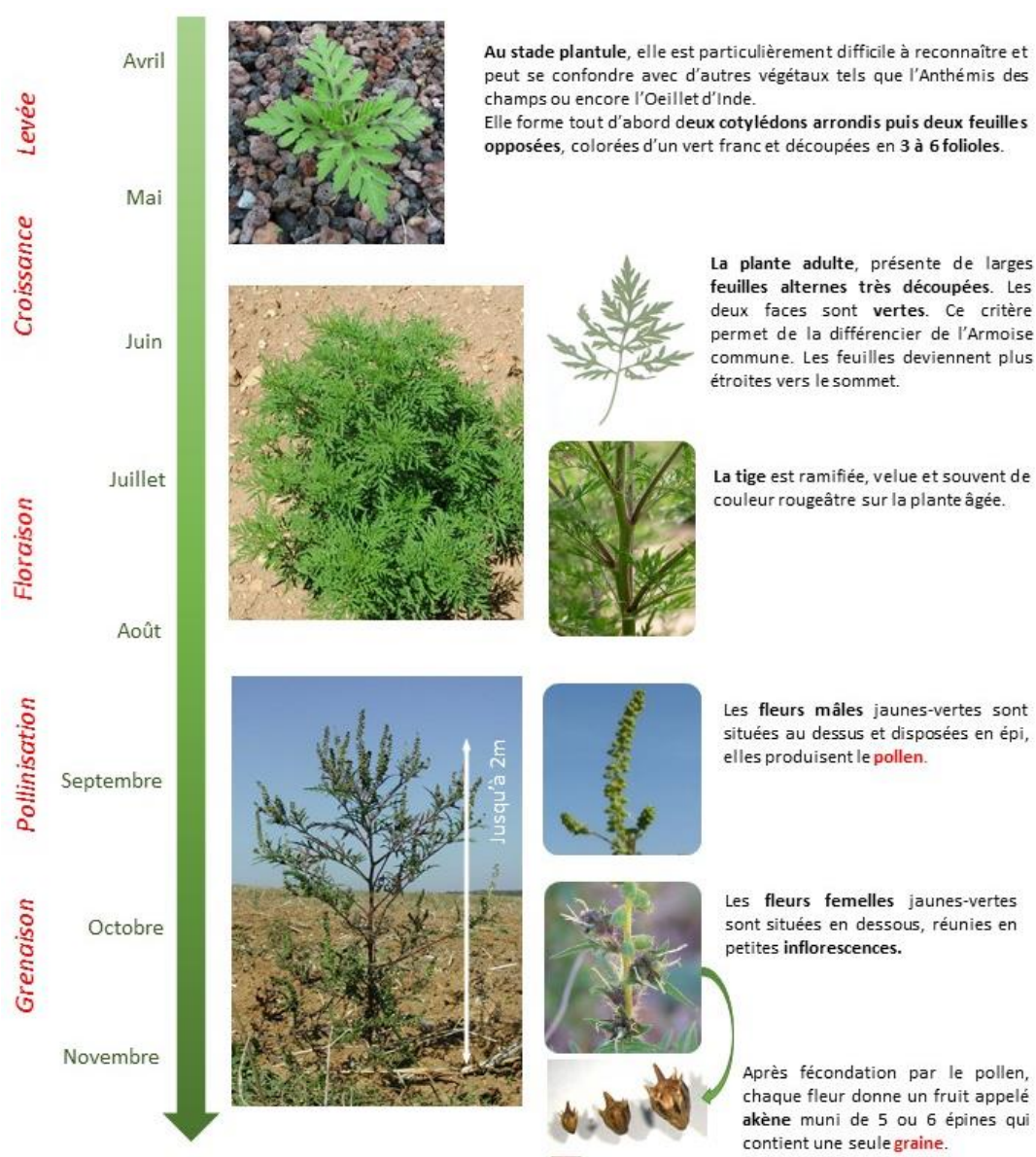
Crédit photos : FREDON BN

LA LUTTE CONTRE L'AMBROISIE : UN ENJEU DE SANTE PUBLIQUE ET AGRICOLE

QUELQUES ELEMENTS DE BIOLOGIE POUR LA RECONNAITRE

L'Ambroisie à feuilles d'armoise est une plante annuelle de la famille des Astéracées, la même que le tournesol. Considérée comme une mauvaise herbe elle, peut atteindre une hauteur jusqu'à deux mètres au moment de la floraison.

Les dates indiquées dans le schéma ci-dessous sont données à titre indicatif et peuvent varier selon la géographie et les conditions du milieu.

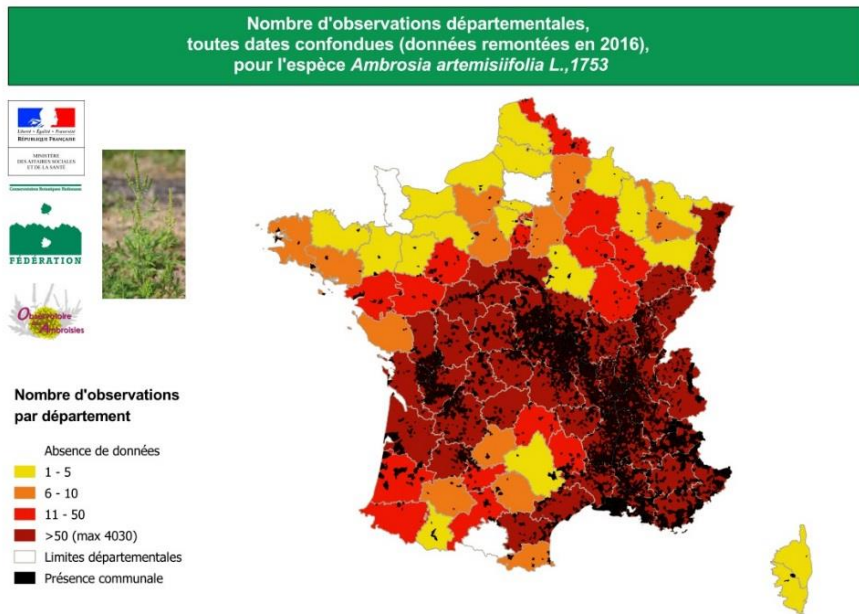


UNE INVASION FAVORISEE PAR L'HOMME

Cette plante originaire d'Amérique du Nord est apparue en France en 1863. Son introduction est probablement due à l'importation de semences fourragères. Les grands travaux du territoire débutés dans les années 50 ont ensuite favorisé sa dispersion dans les zones où le climat lui est favorable.

Les graines ne sont pas entrainées par le vent et leurs épines ne leur permettent pas de s'accrocher au pelage des animaux. En revanche, elles peuvent être disséminées par l'eau, par transports de terres lors de chantiers et peuvent également être transportées par des engins agricoles.

Aujourd'hui, l'ambrosie est présente dans presque tous les départements de France, particulièrement dans les régions du Sud, en Auvergne-Rhône-Alpes et en Nouvelle-Aquitaine.



DES IMPACTS SUR LA SANTE HUMAINE ET L'AGRICULTURE

L'ambrosie pose de réels problèmes de santé humaine. Son pollen libéré de mi-août jusqu'à début octobre (avec un pic en septembre) provoque des allergies chez 6 à 12% de la population. Dans certains départements les plus exposés d'Auvergne-Rhône-Alpes, ce sont environ 20% des habitants qui sont touchés. Plus le taux de pollen dans l'air est élevé plus les symptômes sont prononcés.

Le pollen est particulièrement agressif : 5 grains de pollen par mètre cube d'air suffisent à déclencher les symptômes de l'allergie. Une plante pouvant libérer jusqu'à 2,5 milliards de grains de pollen ce taux peut être multiplié par 100 selon la période et les conditions météo favorables. Son pouvoir allergisant est classé en niveau 5, soit le plus haut niveau d'une échelle développée par le Réseau National de Surveillance Aérobiologique (RNSA). Les désagréments causés par la plante sont variés : rhinite, conjonctivite, trachéite, asthme, urticaire, eczéma...

Outre cette problématique sanitaire, l'ambrosie est préjudiciable à l'agriculture. La présence d'ambrosie dans les cultures est génératrice d'impacts :

- Salissure des terres sur le long terme (le stock semencier peut vivre 30 à 40 ans),
- Risque de perte de rendement,
- Semences récoltées non-conformes,
- Observation de phénomènes de résistances à certains herbicides,
- Risque de conflit de voisinage.

QUELLE GESTION ?

Objectifs : Interrompre le cycle de l'ambrosie

⇒ Empêcher la plante de produire du pollen pour limiter les allergies

⇒ Empêcher la plante de produire des semences pour limiter l'invasion

Il est indispensable de poursuivre les actions de lutte sur plusieurs années pour éradiquer la plante.

Les techniques préventives : pour éviter l'établissement de nouvelles populations d'ambrosies.

Couverture du sol

Cette méthode préventive permet d'éviter la germination des semences, dans des zones que l'on sait colonisées, grâce à la mise en place d'une structure recouvrant le sol. Celle-ci peut être de différente nature : mise en place d'une végétation, de membrane textile ou d'un paillis.

Surveillance des terres rapportées

Il est essentiel de vérifier la provenance des terres rapportées lors de chantiers de construction ou d'aménagements paysagers. Il existe des méthodes pour détecter la présence de semences d'ambrosie dans les lots de terres. Par ailleurs, il ne faut pas déplacer des terres que l'on sait contaminées par l'ambrosie.

Les techniques curatives : pour détruire ou limiter le développement des individus déjà établis.

Arrachage manuel

Cette méthode permet une destruction complète de la plante. Elle est très coûteuse en temps de travail et peut donc être utilisée sur un nombre de plants limité. Elle doit se faire uniquement avant la floraison pour éviter l'exposition au pollen. Veiller à bien déraciner le plant. Le port de gants est fortement conseillé.

Fauchage - Broyage

Ces méthodes permettent de diminuer la quantité de pollen et de semences sur de larges surfaces, comme les linéaires, mais ne permettent pas une destruction complète de la population car l'ambrosie a tendance à repousser facilement. Plusieurs interventions sont souvent nécessaires pour une bonne efficacité.

Pâturage

Les ovins, caprins et bovins peuvent être utilisés pour consommer les ambrosies. Il est préférable de faire intervenir les troupeaux avant la floraison. Le pâturage est utile particulièrement pour les zones difficiles d'accès pour les outils tels que certains espaces verts, mais aussi dans les chaumes, après la récolte des céréales.

Désherbage thermique

Très consommateur en énergie, le désherbage par brûleur thermique peut être utilisé sur de petites surfaces et permet de détruire les plants très rapidement. Il existe également des outils utilisables en bord de route.

Désherbage mécanique

Cet ensemble de techniques, telles que le déchaumage et le binage, font intervenir des outils mécaniques pour détruire la plante en perturbant le sol. Le désherbage mécanique est utilisé surtout en milieu agricole, mais il peut être adapté à d'autres milieux. Il est assez efficace mais parfois difficile à mettre en œuvre.

Désherbage chimique

En dernier recours, le désherbage chimique permet de détruire complètement la plante mais peut présenter, selon le produit utilisé, l'inconvénient de laisser le sol à nu, ce qui favorise la germination de nouveaux plants. Les produits utilisés en milieu agricole sont pour la plupart interdits dans les autres milieux, où seuls sont autorisés les procédés de biocontrôle, les produits qualifiés à faible risque et les produits dont l'usage est autorisé en agriculture biologique.

PAS UNE AMBROISIE MAIS DES AMBROISIES

Si la plus connue et la plus problématique reste l'Ambroisie à feuilles d'armoise, d'autres espèces se développent sur le territoire métropolitain en particulier **l'Ambroisie trifide** (*Ambrosia trifida*) et **l'Ambroisie à épis lisses** (*Ambrosia psyllostachya*) qui sont elles aussi envahissantes et possèdent un fort pouvoir allergisant.

TOUS CONCERNES

L'ambroisie est aujourd'hui considérée comme un véritable problème de santé publique. D'après les données disponibles, plus le taux de pollen dans l'air est élevé, plus l'apparition de nouvelles allergies apparaît. Par exemple, en Hongrie où la quasi-totalité du territoire est envahi, 60% de la population est allergique. Chacun est donc potentiellement allergique à cette plante.

Les problèmes de santé dus à l'ambroisie ont un coût ! En Rhône-Alpes, environ 400 000 personnes ont été atteintes d'allergies provoquées par la plante en 2016, ce qui a engendré des dépenses de santé de plus de 20 millions d'euros pour cette même année.

Devant les enjeux sanitaires, de nombreuses actions sont menées en France et la lutte contre les ambrosies s'inscrit dorénavant dans le Code de la santé publique : deux textes d'application de la loi du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé fixent un cadre national pour la lutte contre ces espèces. Le 3ème plan national santé environnement 2015-2019 prévoit également une action spécifique contre l'ambroisie. Le plan d'actions porte notamment sur la surveillance du développement de cette plante et l'évaluation de l'exposition de la population.

Il est important d'agir tôt afin d'enrayer la propagation de cette plante dans les régions encore peu touchées.

UN OUTIL POUR SIGNALER L'AMBROISIE



La plateforme "Signalement Ambroisie" permet à toute personne de contribuer au repérage de l'ambroisie. De couverture nationale, elle permet de réaliser un signalement sur n'importe quelle commune de France métropolitaine. Elle dispose d'une cellule de gestion qui assure l'assistance technique aux usagers et le suivi des signalements. C'est également un outil pour le référent ambroisie qui reçoit le signalement.

Cet outil permet :

- D'accéder à une cartographie des sites colonisés
- De suivre la gestion des signalements
- D'inclure tous les usagers dans la lutte contre l'ambroisie

Un kit de communication sur la plateforme est à disposition sur la page d'accueil du site : www.signalement-ambroisie.fr

Quatre moyens sont disponibles pour signaler l'ambroisie :



www.signalement-ambroisie.fr



Application mobile

0 972 376 888



Téléphone

contact@signalement-ambroisie.fr



Courriel

Le signalement est transmis au référent ou, à défaut, à la mairie de la commune concernée.

- Le référent a accès à la cartographie des signalements sur son territoire
- Il peut en modifier le statut : à valider, validé détruit, validé non détruit, signalement erroné, déjà signalé.

Pour plus d'infos : **Observatoire des ambrosies**

www.ambrosie.info et www.ambrosie-blog.org

observatoire.ambrosie@fredon-france.org

29 – 33 Avenue des Champs Elysées

75008 Paris

+33 (0)7 68 999 350

+33(0)1 53 83 71 75

